

reconnaissance de l'enseignement privé désormais réunies. Par exemple, la fin de l'enseignement de la morale dans les programmes des écoles publiques en 1969 (p. 98) est contemporaine du refus progressif des enseignants du privé d'assurer les cours de catéchèse. Le sujet qui fâchait (morale religieuse ou laïque) avait donc disparu. De la même manière, les attentes des familles vis-à-vis des écoles privées ne sont plus les mêmes, au point qu'elles ont changé de fonction, pour reprendre les termes de Prost : elles peuvent constituer une alternative en cas de difficultés ou de problèmes d'orientation dans le public (p. 155). Cela ne signifie pas que l'école privée ait oublié ses origines. Dès 1966, l'enseignement « libre » a pris l'appellation d'« enseignement catholique » (p. 94), mais c'est désormais surtout en revendiquant une meilleure prise en charge des élèves, dans le cadre de politiques d'établissements, qu'il souhaite affirmer sa singularité.

Cet ouvrage, pourtant, n'est pas toujours pleinement convaincant. D'un point de vue formel, d'abord. Livre de commande, rédigé en quatre mois, le texte a conservé un nombre élevé d'erreurs qui, pour être mineures, n'en gênent pas moins la lecture. Les chapitres eux-mêmes ne sont pas équilibrés (de 10 à 30 pages). Le titre retenu (par l'éditeur ?) est un peu équivoque, car il suggère que l'enseignement privé serait en liberté « sous caution », thèse que l'auteur ne reprend pas vraiment à son compte. Plus gênant, une partie des questions abordées laissent le lecteur sur sa faim, en raison d'un développement trop rapide ou elliptique. Ainsi l'épisode du contentieux entre l'État et les organismes de gestion des écoles privées sur le versement du forfait d'externat, qui débouchera sur les accords Lang-Cloupet de 1992, est-il traité sans que l'on sache vraiment comment on en est arrivé là et pourquoi l'État fait autant de concessions à l'enseignement privé (p. 179-181). Le problème de la formation des maîtres du privé est également vu un peu trop rapidement, aussi bien en ce qui concerne le financement des centres de formation pédagogique (p. 137) qu'en ce qui concerne le rapprochement (p. 183) ou la mise en concurrence des formations des enseignants (p. 215). On regrettera enfin que Bruno Poucet n'ait pas davantage évoqué la dimension territoriale de cette histoire. La documentation retenue s'y prêtait mal, mais cette piste était d'autant plus justifiée que la présence de l'enseignement privé est très inégale en France, et aussi parce qu'à côté de l'État, de l'Église, des syndicats, les villes et les communes ont eu à gérer concrètement les effets de cette confrontation entre enseignement privé et enseignement public.

Marc Suteau  
Université de Nantes

VIENNE Philippe. *Violences à l'école : au bonheur des experts. Une analyse critique des réseaux d'expertise de la violence scolaire*. Paris : Éd. Syllepse, 2009, 434 p.

L'indication générique fournie par l'éditeur (« une analyse critique des réseaux d'expertise de la violence scolaire ») nous avertit que ce livre n'est pas une contribution à l'examen des violences à l'école, mais se situe à un niveau méta-analytique. L'ouvrage porte en effet sur la contribution d'un ensemble de spécialistes, liés par un système d'intérêts complexe, à l'invention d'un problème social, qui masque une « question sociologique ».

Le thème dont ce livre entend opérer la déconstruction n'est introduit qu'au chapitre 3 : les deux premiers chapitres sont d'orientation nettement épistémologique, le premier dénonçant la professionnalisation abusive des sciences sociales sous l'effet du « quantitativisme » (nettement perclus de comportementalisme américain) tandis que le deuxième cherche, dans les travaux de Sorokin et de Castel, des éléments de contre-feux pour limiter cet embrasement et en comprendre l'origine. Ces éléments épistémologiques seront ensuite régulièrement utilisés par l'auteur pour donner aux débats sur l'école un peu plus de profondeur. Le troisième chapitre veut montrer comment sont apparues les notions qui ont primitivement soutenu les discours sur la violence à l'école. Sur fond de peurs sociales médiatisées, des chercheurs en science politique ont tablé sur la puissance explicative supposée des notions d'« incivilité » et de « violences urbaines » : l'auteur expose les impostures théoriques qui résultent le plus souvent de ces approximations. Les chapitres suivants déroulent alors les étapes de la constitution, autour de Debarbieux, d'un réseau de spécialistes en sciences de l'éducation et en sociologie et la forte emprise de ce réseau, d'abord national, puis international, sur le débat concernant les violences, notamment par l'intermédiaire de la mise en place d'un support institutionnel (un observatoire de la violence), dont l'auteur cherche à faire apparaître l'« impensé normatif ». Au fil de ces pages, qui forment le cœur de la démonstration, Philippe Vienne montre que le cadre théorique du réseau a évolué : l'ancrage premier dans les questions d'incivilité a progressivement cédé la place à une utilisation « attrape-tout » de la « psychologie cognitivo-comportementaliste ». Les meilleurs passages du livre sont d'ailleurs ceux qui montrent la plasticité de ce nouveau cadre et les efforts déployés par ses utilisateurs centraux pour le tenir à portée raisonnable des réquisits académiques. Le chapitre 8 clôturé cette analyse par l'examen des présupposés comportementalistes sur lesquels reposent les prêt-à-penser fournis par le réseau à ses clients (au premier rang, l'État et les institutions européennes), notamment le « souci de la mesure », les « dispositifs de prévention », la « culture de l'évaluation ». Le

chapitre 9 place brutalement le lecteur – que rien n’avait préparé à une réouverture de la « boîte noire » – devant de nouveaux outils conceptuels (« désocialisation », « resocialisation ») que l’auteur considère eux aussi comme contributifs à la mise en place des dispositifs d’intervention sur les violences à l’école.

Était-il vraiment nécessaire, pour établir la thèse de l’auteur, d’empiler à pleines pages (et sur plus de 400 pages) d’interminables extraits de citations d’ouvrages, de colloques, d’un numéro spécial de la *Revue française de pédagogie*, entièrement désossés ? Comment résister à l’effet de somnolence produit par cette accumulation de textes, dont il est finalement dit qu’ils sont dangereusement creux et auxquels ne sont jamais opposés ni analyse empirique contradictoire, ni problématisation alternative ? À cette épreuve d’endurance pour le lecteur moyen s’ajoute la gêne que finit par produire un texte peu économe en anathèmes (auxquels échappent un François Dubet, simplement rappelé à l’ordre, et un Robert Castel, averti *in extremis*), appuyés sur des reconstructions biographiques étrangement sélectives. Cette méthode de travail finit toujours par se retourner contre son auteur. Philippe Vienne, qui ne manque pas une occasion d’ironiser (à grands coups de « *sic* ») sur les approximations et fautes de langue de ses cibles, n’y échappe pas lui-même : ainsi, p. 365, un examen en règle de toutes les erreurs de référencement bibliographique de Debarbieux se termine par une note de bas de page où Philippe Vienne se trompe sur le prénom d’un leader politique bordelais ; ainsi, après avoir dénoncé chez ses cibles la tendance à attribuer à des politologues la qualité injustifiée de sociologue (p. 116, note 9), laisse-t-il passer sous leur plume (p. 117) un « Jacques Ellul, sociologue à l’université de Bordeaux ». Le contrôle des labels semble avoir une grande importance pour l’auteur. On aura pourtant une pensée émue pour Paul-Henry Chombart de Lauwe, « exécuté » comme « psychologue social à l’EHESS » (p. 117).

Voilà un ouvrage bien peu réflexif, en définitive : le lecteur pourra attendre vainement que se réalise la promesse faite en page 5 d’une « auto-analyse », car les travaux que l’auteur a consacrés, lui aussi, à la violence à l’école (2003, réédités en 2008), commandités eux aussi, échappent étrangement à l’examen critique. C’est pourtant avant tout le présupposé théorique de l’auteur quant à l’efficacité de l’expertise qui mérite d’être interrogé : s’il n’y a pas lieu de douter de la ressource qu’offrent pour les gouvernants des analyses vite ficelées et contribuant à étendre un voile sur les luttes sociales, on peut espérer que le sociologue, se recommandant de la voie ouverte par Bourdieu et Wacquant, établira comment ces analyses réussissent leur percée. Certes, il est fait mention, à deux ou trois reprises, de préfaces, de déclara-

tions publiques par des ministres ou des présidents sur l’importance du réseau Debarbieux, mais rien n’est dit sur les modalités de son influence – sauf à considérer que l’obtention de contrats européens ou la sortie d’un numéro spécial de la *Revue française de pédagogie* sont les outils grâce auxquels les experts ont réussi à se rendre incontournables. Et comme l’auteur établit dans le chapitre 3 le rôle décisif du rapport Peyrefitte (de 1977) pour sceller « le triptyque sécurité/insécurité/sentiment d’insécurité », on pourrait même penser, à l’inverse, que le réseau Debarbieux ne fait que remplir d’objets colorés les catégories abstraites qui avaient ainsi été construites par le politique. S’agit-il d’une dialectique entre les pouvoirs et les chercheurs ou a-t-on affaire à cette « causalité mécanique » que Philippe Vienne a si fortement critiquée chez les experts ? Le livre ne permet pas de répondre à cette question.

On peut tout à fait accepter de payer un rude tribut à la lecture s’il s’agit de suivre l’élaboration de la machinerie d’un *think tank*. On peut admettre qu’il soit nécessaire de dissoudre de pseudo-objets avant de pouvoir élaborer de véritables objets sociologiques et d’esquisser quelques approches empiriques. Mais après plus de 400 pages d’exégèse exclamative, rien de tel ne se profile et, à ne jamais apercevoir, au bout de cette gigantomachie, ne serait-ce que l’ombre d’un élève ou d’une caméra de surveillance, la lassitude gagne le lecteur le plus indulgent. À la question « Est-ce que les enseignants rêvent de moutons désocialisés ? » (titre du chapitre 9), nous ne connaissons donc que les fausses réponses des experts ! Est-ce bien là ce qu’on peut appeler une sociologie critique, qui n’offre en ressources que des dépouilles ?

Jean-Yves Trépos  
Laboratoire lorrain de sciences sociales, université Paul-Verlaine-Metz